

les vend. Froissée entre les mains de ses maîtres, avilie dans l'ame de ses esclaves, elle est pour les premiers un instrument qu'ils dégradent, pour les seconds, un joug qui leur pèse. Objet de calcul sans bonne foi, ou d'obéissance sans examen, elle corrompt ceux qui en profitent, comme ceux qu'elle opprime. Elle condamne la crainte à l'hypocrisie, et traîne au supplice la sincérité, donnant une prime à ce qui est abject, et réservant le châtement au courage.

Une caste oppressive exige successivement de l'homme le renoncement à ses penchants, à ses affections, à ses vertus, à son intelligence. Elle applique à la croyance le même principe qu'à tous les autres genres d'offrandes. La foi devient d'autant plus méritoire, que le dogme qui la réclame est plus difficile à croire ou à comprendre. Le sentiment religieux, dans son exaltation, favorise cette exigence du sacerdoce. Il se plaît à immoler à son dieu ses facultés les plus précieuses. Le même fanatisme qui a obtenu du père l'holocauste de son enfant, de la vierge celui de la pudeur, obtient que la raison suicide s'abjure elle-même. L'erreur ou la vérité, n'importe, sont également imposées. L'homme et ses facultés dis-

paraissent : il ne reste que le prêtre et ses calculs.

Ajoutez à tous ces fléaux l'esprit de persécution, conséquence inévitable d'un pareil système. Voyez chez le peuple le plus doux de la terre, le massacre des Bouddhistes, chez les Égyptiens, l'oppression des Hébreux.

Tel a été, pour les temps anciens, l'effet du principe stationnaire dans la religion.

Nous ne voulons rien exagérer. Nous ne prétendons nullement que le sacerdoce ait été l'auteur de tous les maux qui ont pesé sur le monde. Des causes nombreuses et de diverses nature, extérieures ou intérieures, fortuites ou permanentes, ont souvent et puissamment réagi. L'aristocratie des guerriers a, jusqu'à un certain point, contre-balancé le pouvoir des prêtres, comme le despotisme des rois a détrôné plus tard l'aristocratie guerrière, et comme aujourd'hui l'industrie renverse le despotisme des rois. Mais en est-il moins vrai que le sacerdoce a toujours entravé cette extension des droits et des jouissances, se communiquant d'une caste à l'autre, et enfin de tous les privilégiés à l'espèce entière? C'est là ce

que nous affirmons; c'est là ce que prouve l'histoire. Nous accordons à toutes les causes qui ont déterminé le sort de l'homme, leur part d'influence : mais, consacrant nos efforts à décrire l'une des plus actives, nous avons dû peindre ses effets avec vérité.

Des littérateurs, hommes distingués, nous ont objecté qu'à une époque où les prêtres étaient la portion la plus éclairée des sociétés, il était naturel et juste qu'ils leur servissent de guides. Nous ne le nions point. Nous avons reconnu que chez les sauvages, le sacerdoce a fait quelquefois du bien (1). Mais les écrivains auxquels nous répondons n'ont, à ce qu'il nous semble, envisagé qu'un côté de la question. Sans doute, il est naturel et juste que les intelligences supérieures marchent à la tête des associations humaines, bien que nous considérions la chose plutôt comme un fait que comme un droit ; si l'on en fait un droit, les plus forts se diront les plus intelligents, et opprimeront le reste. Pour que le système de l'aristocratie intellectuelle ne devienne pas aussi funeste que

(1) V. t. I, liv. II, ch. 6.

tout autre système aristocratique, il faut que sa puissance se borne à la persuasion, à la communication des lumières, sans moyens politiques ou coercitifs. Quand la supériorité de l'intelligence réclame l'appui de l'autorité, elle sort de sa sphère, elle s'attribue des droits contestables. Ce genre de supériorité pouvant toujours lui être disputé, elle arrive à des mesures de vexation qui ne la rendent guère moins odieuse que les forces matérielles et aveugles. Nous reconnaissons que lorsque la multitude est plongée dans l'ignorance, les plus instruits doivent la diriger; mais, si à cette faculté que la nature leur confère, et qu'il n'est pas besoin que la loi sanctionne, ils veulent joindre le droit d'arrêter les progrès des générations futures, ils sacrifient l'avenir au présent; et pour faire mûrir à la hâte quelques connaissances bornées et imparfaites, ils frappent de stérilité des perfectionnements plus réels et plus nobles. Or, cette tendance a toujours été, elle sera toujours celle d'un sacerdoce réuni en corps, et revêtu d'une autorité temporelle. Le sacerdoce de l'antiquité a pu quelquefois être de bonne foi, et croire à la légitimité de ses prohibitions,

comme à la vérité de ses doctrines. Il a pu être sincère, même dans ses ruses : servir Dieu par la fraude, comme on sert un maître, est un mouvement assez naturel, dans les conceptions de l'anthropomorphisme; mais la tendance à laquelle ce sacerdoce obéissait, n'en a pas moins motivé toutes les tyrannies qui ont accablé l'homme. C'est contre cette tendance et non contre l'influence légitime de la supériorité des lumières, et par conséquent des hommes qui, à chaque période sociale, en sont investis, que nous nous sommes élevés.

Maintenant à côté de l'immobilité sacerdotale, contemplons la Grèce libre et progressive.

Partant d'un fétichisme grossier, le sentiment religieux arrive bientôt au polythéisme, le dégage de tous les vestiges de la barbarie, le perfectionne, l'épure. Tout s'ennoblit dans ses dogmes et dans ses rites publics. Les Grecs empruntent de toutes parts ce qui séduit leur imagination active et curieuse, mais ils embellissent tout ce qu'ils empruntent.

Ils arrachent aux corporations théocratiques de l'Orient et du Midi, les éléments des sciences, que ces corporations retenaient captives,

De languissantes et d'imparfaites qu'étaient ces sciences dans la nuit du sanctuaire, elles revivent, s'étendent, se développent à la clarté du jour; et l'intelligence, suivant sa marche hardie et s'élançant d'hypothèse en hypothèse, à travers mille erreurs, sans doute, arrive néanmoins, sinon jusqu'à la vérité absolue, qui est peut-être inaccessible pour l'homme, du moins jusqu'à ces vérités, besoins de chaque époque, et qui sont autant d'échelons pour atteindre d'autres vérités, toujours d'un ordre plus relevé et d'une importance supérieure. La religion se ressent de cette activité de l'intelligence. Des torrents de lumière l'inondent pour la pénétrer et la refondre.

La morale, plus douce et plus délicate, parce que le sentiment religieux y verse ses nuances raffinées, demeure indépendante de la sécheresse et de l'âpreté des dogmes positifs. Aucune volonté capricieuse, aucune puissance discrétionnaire, aucune autocratie (1) mysti-

(1) V. ci-dessus, la note où nous rappelons qu'un théologien, en traitant des lois hébraïques, dit que Jéhovah décidait du mérite des actions, en vertu de son droit d'autocratie.

que ne transforment le bien en mal et le mal en bien. Ce qui est vertu, reste vertu ; ce qui est crime, demeure crime. Aucun pontife insolent n'ose, au nom du ciel, ordonner ce qui est coupable, ou justifier ce qui est atroce. Aucun prêtre mercenaire ne fait de l'impunité achetée le gage d'une impunité future qu'on achèterait de nouveau. Les dieux, comme les humains, se soumettent aux lois éternelles, et la conscience inviolable et respectée prononce sur les volontés des uns, comme sur la conduite des autres.

Certes, après cette comparaison, la question est résolue.

Et toutefois l'état progressif, le plus noble et le plus digne pour la religion, le plus salutaire pour l'espèce humaine, ne nous apparaît point, même en Grèce, libre de toute entrave, et ceci nous conduit à démontrer les inconvénients d'une corporation dont l'intérêt est que la religion soit stationnaire, même quand cette corporation n'a pas le pouvoir de la maintenir telle.

CHAPITRE II.

Des inconvénients du principe stationnaire, même dans les religions qui ne confèrent au sacerdoce qu'un pouvoir limité.

BIEN que les Grecs fussent le seul peuple de l'antiquité qui n'eût pas subi le joug de la puissance sacerdotale, il y avait pourtant un sacerdoce en Grèce ; ce sacerdoce avait quelque autorité. Il était parvenu, autant que l'indépendance de l'esprit national le lui avait permis, à conquérir, pour la religion et pour ses dogmes, une place légale dans la constitution de l'état.

Qu'en résulta-t-il ?

Les lumières s'étaient répandues, et repoussaient des fables absurdes. Les mœurs adoucies s'étaient mises en opposition avec des traditions plus ou moins barbares. Le caractère des dieux subissait les changements que cette